

COMMUNIQUE DE PRESSE – 25 SEPTEMBRE 2012

## Grand Prix de France de Formule 1

Le Président de la Fédération Française du Sport Automobile Nicolas DESCHAUX s'est entretenu avec Madame la Ministre en charge des Sports Valérie FOURNEYRON ce mardi 25 septembre 2012, au sujet du rapport fédéral remis à cette dernière, portant sur la faisabilité de la promotion et de l'organisation du Grand Prix de France de Formule 1.

Le rapport adressé par la FFSA au Ministère le 19 septembre 2012 et commenté ce jour à Madame la Ministre, a été établi après réception des **dossiers de candidature** de chacun des deux circuits candidats à l'organisation d'un Grand Prix de France de Formule 1.

Les deux candidats avaient été invités par la FFSA en juillet dernier à répondre à un **cahier des charges** portant sur les conditions techniques, financières et juridiques, nécessaires à l'organisation d'un Grand Prix.

A été exposé à Madame la Ministre qu'au premier rang des conditions de faisabilité, les deux circuits ont fait figurer la contribution de l'Etat dans le cadre de GIP (Groupement d'Intérêt Public), respectivement constitués par chacun d'eux pour effectuer le portage financier de l'opération, et notamment signer le contrat de promotion :

- Le circuit de Magny-Cours intègre une subvention annuelle de l'Etat, ainsi que la garantie de ce dernier à hauteur de sa participation au GIP en cas de pertes liées à un déficit d'exploitation,

- Le circuit du Castellet n'intègre pas une subvention annuelle, mais une garantie simple de l'Etat, proportionnelle à la participation de ce dernier au GIP, sur la base d'une organisation une année sur deux, en alternance avec un autre circuit. Toutefois, les porteurs de ce projet se sont dits prêts à étudier la faisabilité de l'organisation d'un Grand Prix de France, en l'absence d'une garantie de l'Etat.

Madame la Ministre a confirmé, dans le cadre de cet entretien, que l'Etat n'accorderait aucune contribution financière au Grand Prix de France, qu'il s'agisse de subventions directes ou d'une garantie en cas de déficit d'exploitation.

Dans ces conditions, la FFSA interrogera les deux porteurs de projets sur les suites qu'ils comptent donner à leurs candidatures, face à l'absence d'implication financière de l'Etat.

*« Je tiens tout d'abord à saluer le sérieux du travail accompli par les deux candidats, ainsi que le volontarisme, notamment financier, des collectivités territoriales respectivement impliquées. J'ai eu confirmation de la part de Madame la Ministre qu'aucune implication financière de l'Etat ne saurait avoir lieu dans ce dossier. Si cette position est certes conforme à celle exprimée régulièrement par les représentants de l'Etat depuis 2009, je ne peux toutefois que la regretter, compte tenu notamment du soutien apporté par l'Etat sur d'autres événements sportifs »,* déclare Nicolas Deschaux, Président de la Fédération Française du Sport Automobile.

*« De plus et au-delà de la programmation d'un évènement sportif d'envergure internationale\* et source de fortes retombées économiques\*\* directes pour le territoire et pour l'Etat, un Grand Prix de France de Formule 1 participerait immanquablement à la politique de soutien de toute la filière automobile.*

*J'interpellerai dans les jours à venir les porteurs des deux projets, afin d'envisager avec ces derniers les conditions de poursuite de leurs candidatures ».*

\* 3ème spectacle sportif planétaire après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de Football en termes de retombées medias

\*\* 50 millions d'euros (source : étude menée par Kénéo – Cabinet Sport Solutions en 2011)